

Mariage

Cet été, je célébrais le mariage de Marie Martin et Julien Bailly et le baptême civil de leurs deux enfants Cléa et Néo. Je renouvelle mes vœux de bonheur à toute la famille.

Fête de Sorgeat

Vous étiez nombreux à partager les moments solennels et conviviaux de ce premier week-end d'Août. Nous pallions encore le manque de comité des fêtes, mais grâce à l'enthousiasme de quelques-uns, nous parvenons à perpétuer cette tradition qui nous est chère.

Travaux

L'installation campanaire de l'église et l'horloge de la mairie viennent d'être remplacées. Des réglages sont en cours pour bénéficier d'un bon fonctionnement.

Plan local d'urbanisme intercommunal

Les communautés de commune ont dorénavant la charge de créer un PLUI en lieu et place des municipalités. Sorgeat à l'instar des toutes les autres communes sans exception sera intégré dans le nouveau PLUI. Notre PLU date de 2003, et force est de constater qu'il y a eu très peu de réalisations concrétisées par rapport aux perspectives initiales. Elles étaient en fait très optimistes eu égard aux règles d'urbanisme, aux finances communales. Aucune des cinq zones à urbaniser ne l'a été. Pour construire dans l'une ou l'autre des cinq zones Au, il faut équiper en voirie, viabiliser, mettre en place la défense incendie, la gestion des eaux de surface, étudier les possibilités d'assainissement et ensuite, déposer des dossiers de construction. Mieux vaut être propriétaire de tous les terrains des dites zones... Autant dire qu'on en est encore très loin et on comprend mieux l'échec des projets anciens. Une infime partie des zones réservées a été exploitée, seules trois ou quatre nouvelles habitations ont été implantées en zone constructible dans les seize dernières années. La révision de notre plu sera donc utile. La mairie suivra cela de près.

Bilan de mandat

L'heure est au bilan, et, comme promis, je l'adresse à chaque famille de Sorgeat. Les noms sont extraits de la liste électorale. Si vous n'en faites pas partie, vous pouvez le consulter sur notre site internet ou en demander un exemplaire au secrétaire de mairie. Cette publication est importante, elle complète cette 34^{ème} lettre aux habitants. Avec cette lecture, vous pourriez être suffisamment avisés pour avoir envie le rejoindre le prochain conseil municipal. Alors, prenez le temps de la réflexion, ce rapport de 23 pages vous y aidera.

Le maire *Emmanuel Fauvet*